Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

Diagnostic des besoins de personnes âgées de 60 ans et plus en Seine-et-Marne

Etat des lieux préalable

Département de Seine-et-Marne Direction Générale Adjointe de la Solidarité Observatoire Départemental des Solidarités Le 10 janvier 2017



SOMMAIRE

1 - CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE	3
1.1 - Un département jeune mais un vieillissement inévitable de sa population	
1.3 - Des différences territoriales marquées	6
1.4 - Peu de « nouveaux arrivants » mais une certaine attractivité liée à l'implantation d'établis	sements
pour personnes âgées	
1.5 - Des départs vers les départements franciliens, l'Ouest et le Sud de la France	
2 - EMPLOI - RETRAITE	13
	40
2.1 - Une proportion d'actifs occupés en nette augmentation	
2.2 - Des taux d'emplois qui varient fortement d'un territoire à l'autre	
2.3 - Une sur-représentation des cadres, des artisans, commerçants et chefs d'entreprises	
2.4 - Une répartition géographique des retraités à l'image de la démographie seine-et-marnaise.	
2.5 - Une majorité d'anciens employés et ouvriers parmi les retraités	1/
3 - REVENUS ET PAUVRETE	18
3.1 - Des niveaux de revenus élevés qui cachent de profondes disparités	18
3.2 - Quelques communes fortement touchées par la pauvreté des 60 ans et plus	19
3.3 - Plus de 9 000 personnes âgées de 60 ans et plus couvertes par le RSA, l'AAH ou l'ASPA	20
4 - LOGEMENT	24
4.1 - Une très nette majorité de propriétaires	24
4.2 - 11 % des 60 ans et plus locataires du parc social	26
4.3 - Un quart des seine-et-marnais âgés de 60 ans et plus vit seul	27
4.4 - Environ 1 200 places au sein d'anciens foyers de travailleurs migrants	29
4.5 - Une offre importante en établissements d'hébergement	31

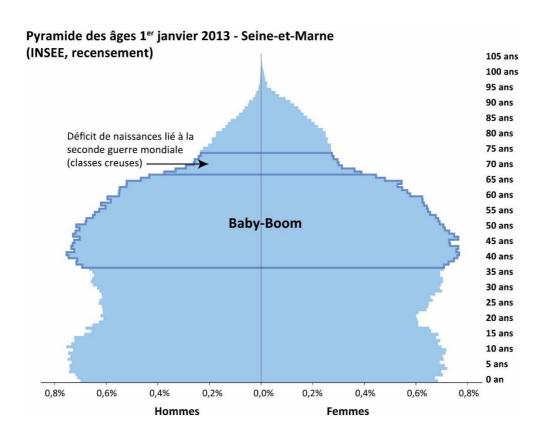
1 - CONTEXTE DEMOGRAPHIQUE

1.1 - Un département jeune mais un vieillissement inévitable de sa population

La Seine-et-Marne est un territoire particulièrement jeune : les moins de 20 ans y représentent 28,0 % de la population totale, soit l'une de plus fortes proportions observées à l'échelle des départements métropolitains. La part des 60 ans et plus y est, en revanche, nettement plus faible : 17,9 % contre 18,8 % en Ile-de-France et 24,2 % en France métropolitaine (INSEE, recensement 2013).

Pour autant, le département va inévitablement connaître un vieillissement de sa population. L'avancée en âge progressive des générations du baby-boom va mécaniquement faire augmenter la part des 60 ans et plus au sein de la population totale (Cf. pyramide des âges ci-dessous).

Le vieillissement de la population est déjà « inscrit » dans la pyramide des âges : les personnes âgées aujourd'hui de 40 à 65 ans sont beaucoup plus nombreuses que ne l'étaient leurs ainés. C'est ce décalage entre les effectifs des différentes générations qui va induire, à court et à moyen terme, une très forte hausse du nombre et de la part des personnes âgées au sein de la population totale.

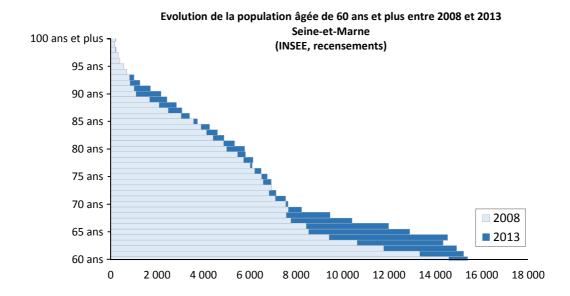


Pyramides des âges: représentation graphique qui permet de visualiser la répartition d'une population par sexe et par âge, à un moment donné. Elle est constituée de deux histogrammes (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs masculins et féminins sont portés en abscisse (axe horizontal) et les âges en ordonnée (axe vertical).

Baby-boom : en France, phénomène qui désigne l'augmentation de la natalité après 1945 et a duré jusqu'au milieu des années 1970.

Génération : au sens démographique, ensemble des individus nés pendant une période donnée, en général une année civile

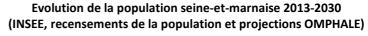
Source: Institut National d'Etudes Démographiques

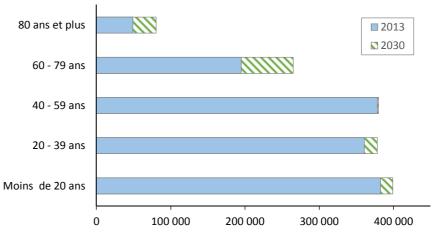


La hausse du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus s'observe déjà : en Seine-et-Marne, l'effectif de ce groupe d'âges est passé de 206 250 en 2008 à 244 040 en 2013, soit une augmentation de + 18,3 % en l'espace de 5 ans (contre + 3,1 % pour la population de moins de 20 ans et + 1,6 % pour les 20-59 ans)
Les variations ont été particulièrement marquées pour les personnes âgées de 60-69 ans. (INSEE, recensement 2008-2013).

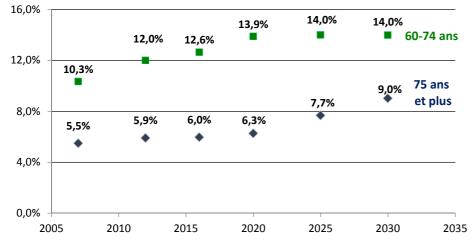
1.2 - A l'horizon 2030, plus d'1 seine-et-marnais sur 5 sera âgé de 60 ans et plus

Cette tendance va se poursuivre et même s'intensifier : les projections de population réalisées par l'INSEE montrent que l'augmentation du nombre d'habitants concernera principalement les 60 ans et plus : d'ici 2030, la Seine-et-Marne devrait compter 137 000 habitants supplémentaires dont + 70 000 personnes âgées de 60-79 ans et + 30 000 personnes âgées de 80 ans et plus.





Evolution de la part des 60-74 ans et des 75 ans et plus à l'horizon 2030 (INSEE, recensements de la population et projections OMPHALE)



Le département devrait donc connaître une modification sensible de sa structure par âge: en 2030, 14,0 % de la population sera âgée de 60-74 ans et 9,0 % de 75 ans et plus (contre 12,0 % et 5,9 % en 2013).

1.3 - Des différences territoriales marquées

	Nombre d'habitants âgés de		Part au se	in de la popul	ation totale	
MDS	60-74 ans	75 ans et plus	Total 60 ans et plus	60-74 ans	75 ans et plus	Total 60 ans et plus
CHELLES	8 558	4 642	13 200	12,0%	6,5%	18,5%
COULOMMIERS	12 880	7 196	20 077	13,2%	7,4%	20,6%
FONTAINEBLEAU	13 022	7 799	20 821	14,9%	8,9%	23,9%
LAGNY-SUR-MARNE	13 712	6 181	19 893	10,6%	4,8%	15,4%
MEAUX	11 675	5 866	17 541	10,9%	5,5%	16,4%
MELUN - VAL DE SEINE	13 031	7 414	20 445	11,7%	6,7%	18,4%
MITRY-MORY	13 630	5 587	19 217	10,9%	4,5%	15,4%
MONTEREAU	9 955	5 912	15 867	14,4%	8,6%	23,0%
NEMOURS	10 343	6 341	16 684	14,9%	9,1%	24,1%
NOISIEL	12 195	3 160	15 355	10,2%	2,6%	12,8%
PROVINS	9 932	5 932	15 864	13,9%	8,3%	22,2%
ROISSY-EN-BRIE	9 674	3 859	13 534	11,7%	4,7%	16,4%
SENART	10 257	3 761	14 018	9,8%	3,6%	13,3%
TOURNAN-EN-BRIE	14 848	6 782	21 630	12,3%	5,6%	18,0%
Total Seine-et-Marne	163 713	80 430	244 144	12,0%	5,9%	17,9%
Ile-de-France	1 454 805	799 073	2 253 879	12,2%	6,7%	18,8%
France métropolitaine	9 539 804	5 889 474	15 429 278	15,0%	9,2%	24,2%

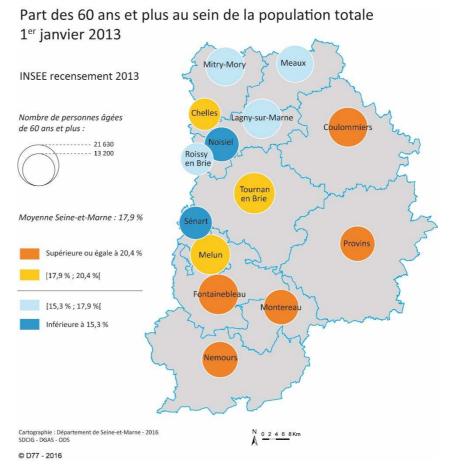
Source: INSEE, recensement 2013

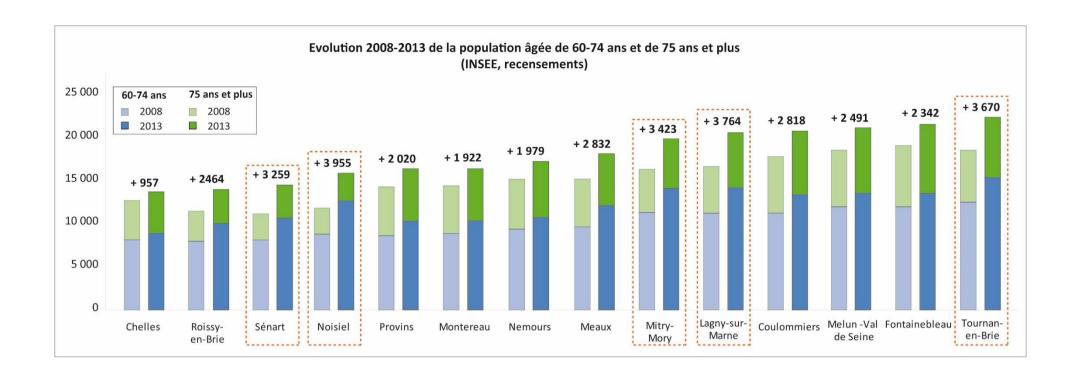
Au 1^{er} janvier 2013, 244 144 personnes âgées de 60 ans et plus résidaient en Seine-et-Marne, soit 17,9 % de la population totale.

Au niveau infradépartemental, les différences sont marquées: les proportions varient presque du simple au double avec 12,8 % pour la MDS de Noisiel et 24,1 % pour la MDS de Nemours.

La part des personnes âgées de 60 ans et plus est nettement plus élevée dans l'est et le sud du département (exception faite de MDS de Chelles).

Il est toutefois important de souligner que ces proportions restent toutes inférieures à la moyenne métropolitaine (24,2 %).





Entre 2008 et 2013, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté sur l'ensemble des MDS. Cette hausse a été particulièrement importante pour les MDS de Sénart (+ 3259), Noisiel (+ 3955), Mitry-Mory (+ 3423), Lagny-sur-Marne (+ 3764) et Tournan-en-Brie (+ 3 670). Même si ces territoires demeurent encore très jeunes, de telles variations peuvent avoir un impact fort sur la nature des besoins des habitants.

Comme évoqué précédemment, la Seine-et-Marne voit vieillir, comme partout ailleurs, les générations nombreuses nées pendant le baby-boom. A cet effet de taille, vient s'ajouter une composante migratoire particulière liée au développement des villes nouvelles : une partie des jeunes ménages qui sont venus s'y installer au début des années 1980 sont aujourd'hui des sexagénaires.

[Tableaux détaillés page 9]

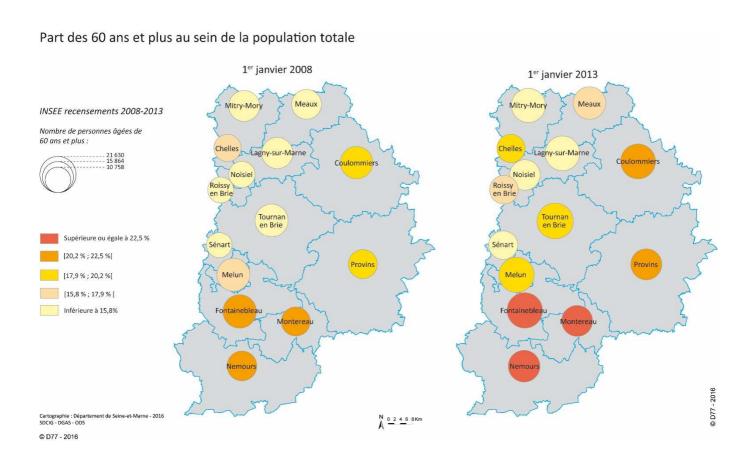
MDS	Part des 60 ans de la popul	Evolution	
	2008	2013	2008-2013
CHELLES	17,8%	18,5%	+ 0,8
COULOMMIERS	18,7%	20,6%	+ 2,0
FONTAINEBLEAU	21,4%	23,9%	+ 2,5
LAGNY-SUR-MARNE	13,7%	15,4%	+ 1,7
MEAUX	14,9%	16,4%	+ 1,5
MELUN - VAL DE SEINE	16,5%	18,4%	+ 1,9
MITRY-MORY	13,4%	15,4%	+ 2,0
MONTEREAU	20,6%	23,0%	+ 2,4
NEMOURS	21,3%	24,1%	+ 2,8
NOISIEL	10,1%	12,8%	+ 2,7
PROVINS	20,0%	22,2%	+ 2,1
ROISSY-EN-BRIE	13,9%	16,4%	+ 2,5
SENART	10,9%	13,3%	+ 2,4
TOURNAN-EN-BRIE	15,5%	18,0%	+ 2,4
Total Seine-et-Marne	15,8%	17,9%	+ 2,1
Ile-de-France	17,2%	18,8%	+ 1,6
France métropolitaine	22,1%	24,2%	+ 2,1

Source: INSEE, recensements 2008-2013

Entre 2008 et 2013, la part des seine-etmarnais âgés de 60 ans et plus au sein de la population totale est passée de 15,8 % à 17,9 %.

Cette modification progressive de la structure par âgé a concerné toutes les MDS. La hausse a été particulièrement significative pour les territoires de Fontainebleau (+ 2,5 points), Roissy-en-Brie (+ 2,5 points), Noisiel (+ 2,7 points) et Nemours (+ 2,8 points).

[Tableaux détaillés page 9]



MDS	60-74 ans	60-74 ans	Evolution	2008-2013
MDS	2008	2013	Valeur	%
CHELLES	7 838	8 558	+ 720	+ 9,2%
COULOMMIERS	10 846	12 880	+ 2 035	+ 18,8%
FONTAINEBLEAU	11 534	13 022	+ 1 488	+ 12,9%
LAGNY-SUR-MARNE	10 828	13 712	+ 2 884	+ 26,6%
MEAUX	9 286	11 675	+ 2 389	+ 25,7%
MELUN - VAL DE SEINE	11 533	13 031	+ 1 498	+ 13,0%
MITRY-MORY	10 913	13 630	+ 2 717	+ 24,9%
MONTEREAU	8 559	9 955	+ 1 397	+ 16,3%
NEMOURS	9 031	10 343	+ 1 312	+ 14,5%
NOISIEL	8 487	12 195	+ 3 708	+ 43,7%
PROVINS	8 316	9 932	+ 1 616	+ 19,4%
ROISSY-EN-BRIE	7 698	9 674	+ 1 977	+ 25,7%
SENART	7 820	10 257	+ 2 437	+ 31,2%
TOURNAN-EN-BRIE	12 063	14 848	+ 2 785	+ 23,1%
Total Seine-et-Marne	134 752	163 713	+ 28 961	+ 21,5%
Ile-de-France	1 274 010	1 454 805	+ 180 796	+ 14,2%
France métropolitaine	8 331 186	9 539 804	+ 1 208 619	+ 14,5%

MDS	75 ans et 75 ans et		Evolution	2008-2013
MDS	plus 2008	plus 2013	Valeur	%
CHELLES	4 405	4 642	+ 236	+ 5,4%
COULOMMIERS	6 413	7 196	+ 783	+ 12,2%
FONTAINEBLEAU	6 945	7 799	+ 854	+ 12,3%
LAGNY-SUR-MARNE	5 300	6 181	+ 880	+ 16,6%
MEAUX	5 422	5 866	+ 444	+ 8,2%
MELUN - VAL DE SEINE	6 421	7 414	+ 992	+ 15,5%
MITRY-MORY	4 881	5 587	+ 706	+ 14,5%
MONTEREAU	5 386	5 912	+ 526	+ 9,8%
NEMOURS	5 673	6 341	+ 668	+ 11,8%
NOISIEL	2 913	3 160	+ 247	+ 8,5%
PROVINS	5 527	5 932	+ 404	+ 7,3%
ROISSY-EN-BRIE	3 372	3 859	+ 487	+ 14,4%
SENART	2 938	3 761	+ 823	+ 28,0%
TOURNAN-EN-BRIE	5 896	6 782	+ 885	+ 15,0%
Total Seine-et-Marne	71 495	80 430	+ 8 935	+ 12,5%
Ile-de-France	733 957	799 073	+ 65 116	+ 8,9%
France métropolitaine	5 389 101	5 889 474	+ 500 373	+ 9,3%
Source : INSEE, recensements 2008-2013				

nanc.	60 ans et 60 ans et		Evolution 2008-2013	
MDS	plus 2008	plus 2013	Valeur	%
CHELLES	12 243	13 200	+ 957	+ 7,8%
COULOMMIERS	17 259	20 077	+ 2 818	+ 16,3%
FONTAINEBLEAU	18 479	20 821	+ 2 342	+ 12,7%
LAGNY-SUR-MARNE	16 128	19 893	+ 3 764	+ 23,3%
MEAUX	14 709	17 541	+ 2 832	+ 19,3%
MELUN - VAL DE SEINE	17 954	20 445	+ 2 491	+ 13,9%
MITRY-MORY	15 794	19 217	+ 3 423	+ 21,7%
MONTEREAU	13 945	15 867	+ 1 922	+ 13,8%
NEMOURS	14 704	16 684	+ 1 979	+ 13,5%
NOISIEL	11 400	15 355	+ 3 955	+ 34,7%
PROVINS	13 844	15 864	+ 2 020	+ 14,6%
ROISSY-EN-BRIE	11 070	13 534	+ 2 464	+ 22,3%
SENART	10 758	14 018	+ 3 259	+ 30,3%
TOURNAN-EN-BRIE	17 960	21 630	+ 3 670	+ 20,4%
Total Seine-et-Marne	206 247	244 144	+ 37 896	+ 18,4%
lle-de-France	2 007 967	2 253 879	+ 245 912	+ 12,2%
France métropolitaine	13 720 286	15 429 278	+ 1 708 992	+ 12,5%

Source : INSEE, recensements 2008-2013

Source: INSEE, recensements 2008-2013

MADIC	Part des	60-74 ans	Evolution
MDS	2008	2013	2008-2013
CHELLES	11,4%	12,0%	+ 0,7
COULOMMIERS	11,7%	13,2%	+ 1,5
FONTAINEBLEAU	13,4%	14,9%	+ 1,6
LAGNY-SUR-MARNE	9,2%	10,6%	+ 1,4
MEAUX	9,4%	10,9%	+ 1,5
MELUN - VAL DE SEINE	10,6%	11,7%	+ 1,1
MITRY-MORY	9,2%	10,9%	+ 1,7
MONTEREAU	12,6%	14,4%	+ 1,8
NEMOURS	13,1%	14,9%	+ 1,8
NOISIEL	7,5%	10,2%	+ 2,7
PROVINS	12,0%	13,9%	+ 1,8
ROISSY-EN-BRIE	9,7%	11,7%	+ 2,1
SENART	7,9%	9,8%	+ 1,8
TOURNAN-EN-BRIE	10,4%	12,3%	+ 1,9
Total Seine-et-Marne	10,3%	12,0%	+ 1,7
Ile-de-France	10,9%	12,2%	+ 1,2
France métropolitaine	13,4%	15,0%	+ 1,6

Source : INSEE, recensements 2008-2013

MADC	Part des 75	Part des 75 ans et plus		
MDS	2008	2013	2008-2013	
CHELLES	6,4%	6,5%	+ 0,1	
COULOMMIERS	6,9%	7,4%	+ 0,5	
FONTAINEBLEAU	8,0%	8,9%	+ 0,9	
LAGNY-SUR-MARNE	4,5%	4,8%	+ 0,3	
MEAUX	5,5%	5,5%	- 0,0	
MELUN - VAL DE SEINE	5,9%	6,7%	+ 0,8	
MITRY-MORY	4,1%	4,5%	+ 0,3	
MONTEREAU	7,9%	8,6%	+ 0,6	
NEMOURS	8,2%	9,1%	+ 0,9	
NOISIEL	2,6%	2,6%	+ 0,1	
PROVINS	8,0%	8,3%	+ 0,3	
ROISSY-EN-BRIE	4,2%	4,7%	+ 0,4	
SENART	3,0%	3,6%	+ 0,6	
TOURNAN-EN-BRIE	5,1%	5,6%	+ 0,5	
Total Seine-et-Marne	5,5%	5,9%	+ 0,4	
Ile-de-France	6,3%	6,7%	+ 0,4	
France métropolitaine	8,7%	9,2%	+ 0,6	

Source : INSEE, recensements 2008-2013

MDS	Part des 60	Part des 60 ans et plus		
IVIDS	2008	2013	2008-2013	
CHELLES	17,8%	18,5%	+ 0,8	
COULOMMIERS	18,7%	20,6%	+ 2,0	
FONTAINEBLEAU	21,4%	23,9%	+ 2,5	
LAGNY-SUR-MARNE	13,7%	15,4%	+ 1,7	
MEAUX	14,9%	16,4%	+ 1,5	
MELUN - VAL DE SEINE	16,5%	18,4%	+ 1,9	
MITRY-MORY	13,4%	15,4%	+ 2,0	
MONTEREAU	20,6%	23,0%	+ 2,4	
NEMOURS	21,3%	24,1%	+ 2,8	
NOISIEL	10,1%	12,8%	+ 2,7	
PROVINS	20,0%	22,2%	+ 2,1	
ROISSY-EN-BRIE	13,9%	16,4%	+ 2,5	
SENART	10,9%	13,3%	+ 2,4	
TOURNAN-EN-BRIE	15,5%	18,0%	+ 2,4	
Total Seine-et-Marne	15,8%	17,9%	+ 2,1	
lle-de-France	17,2%	18,8%	+ 1,6	
France métropolitaine	22,1%	24,2%	+ 2,1	

Source : INSEE, recensements 2008-2013

1.4 - Peu de « nouveaux arrivants » mais une certaine attractivité liée à l'implantation d'établissements pour personnes âgées

Résidence antérieure Population âgée de 60 ans et plus	Effectif	%
Seine-et-Marne	240 421	98,6%
dont même commune	237 338	97,4%
Hors Seine-et-Marne —	3 375	1,4%
Total	243 796	100,0%

Résidence antérieure hors Seine-et-Marne	Effectif	%
Paris	509	15,1%
Yvelines	64	1,9%
Essonne	202	6,0%
Hauts-de-Seine	216	6,4%
Seine-Saint-Denis	530	15,7%
Val-de-Marne	481	14,2%
Val-d'Oise	85	2,5%
Total Ile-de-France	2 087	61,8%

Autres départements	1 158	34,3%
A l'étranger	130	3,8%
Total "nouveaux arrivants"		
âgés de 60 ans et plus	3 375	100,0%

Source: INSEE, recensement 2013, exploitation DGAS / ODS

L'immense majorité des personnes âgées de 60 ans et plus, recensées dans le département en 2013, ont déclaré qu'elles y résidaient déjà l'année précédente (98,6 %).

Avant de venir s'installer en Seine-et-Marne, les « nouveaux arrivants » vivaient, le plus souvent, en Ile-de-France (principalement en petite couronne).

S'ils sont relativement peu nombreux, ces derniers ont des caractéristiques bien particulières :

- 1/3 d'entre eux est âgé de 80 ans et plus,
- 7,5 % co-habitent avec au moins un de ses enfants (contre 2,6 % des « sédentaires »),
- 23,1 % vivent au sein d'une communauté (contre 4,3 % des « sédentaires ») (Cf. définition).

Les « nouveaux arrivants » sont les personnes qui ont été recensées en Seine-et-Marne et qui ne résidaient pas dans le département l'année précédente. Ils sont identifiés à partir de la question : « où habitiez-vous le 1^{er} janvier n-1? » (bulletin individuel du recensement de la population).

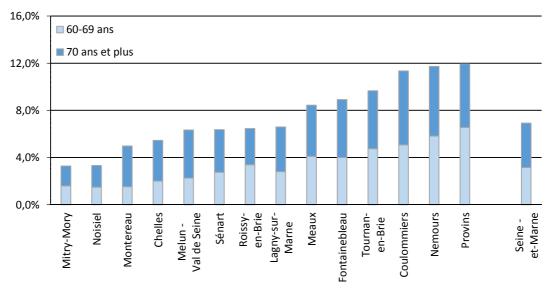
Les « sédentaires » sont les personnes qui ont déclaré ne pas avoir changé de département de résidence.

Une communauté est un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun :

- les services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite, les foyers et résidences sociales ou assimilés,
- les communautés religieuses,
- les casernes, quartiers, bases ou camps militaires,
- les établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement,
- les établissements pénitentiaires,
- les établissements sociaux de court séjour.

Si les mouvements migratoires sont relativement limités, il existe donc toutefois une certaine attractivité du département en lien avec son importante offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées. [Cf. pages 31-34]

Part des personnes âgées 60 ans et plus parmi les nouveaux arrivants (INSEE, recensement 2013 - exploitation ODS)



Sur l'ensemble du département, 6,9 % des « nouveaux arrivants » sont des personnes âgées de 60 ans et plus. A un niveau géographique plus fin, la situation des territoires est très disparate : sur certaines MDS, les personnes de 60 ans et plus sont très minoritaires parmi les « nouveaux arrivants » (Mitry-Mory, Noisiel notamment). Elle est en revanche nettement plus importante sur les MDS de Coulommiers (11,3 %), Nemours (11,7 %) et Provins (11,9 %).

Si l'on s'intéresse plus finement aux caractéristiques de ces « nouveaux arrivants » âgés de 60 ans et plus, d'autres spécificités territoriales apparaissent :

- les personnes venues s'installer en Seine-et-Marne et qui vivent actuellement au sein d'une communauté (23,1 % à l'échelle départementale) sont sur-représentées sur les MDS de Tournan-en-Brie (31,2 %), Nemours (33,0 %), Melun-Val de Seine (34,2 %) et Meaux (38,5 %). Cette situation est directement liée à répartition géographique des places en établissements d'hébergement pour personnes âgées [Cf. carte page 34].
- les personnes de 60 ans et plus qui sont venues en Seine-et-Marne afin de vivre chez leurs enfants (6,5 % à l'échelle départementale) sont sur-représentées sur les MDS de Chelles (9,6 %) et Noisiel (22,8 %).

1.5 - Des départs vers les départements franciliens, l'Ouest et le Sud de la France

Population âgée de 60 ans et plus résidence antérieure en Seine-et- Marne, résidence actuelle	: Effectif	%
Seine-et-Marne	240 421	97,9%
dont même commune	237 338	96,7%
Hors Seine-et-Marne ———	5 054	2,1%
Total	245 476	100,0%
Total	245 476	100,0%

Résidence actuelle hors Seine-et-Marne	Effectif	%
Paris	254	7,8%
Yvelines	66	2,0%
Essonne	114	3,5%
Hauts-de-Seine	108	3,3%
Seine-Saint-Denis	264	8,1%
Val-de-Marne	341	10,5%
Val-d'Oise	62	1,9%
Total Ile-de-France	1 210	37,3%

Autres départements	3 845	76,1%
A l'étranger	130	3,8%
Total départs population		
rotal departs population	5 054	100,0%

Source: INSEE, recensement 2013, exploitation DGAS / ODS

Au recensement de 2013, environ 5 000 personnes âgées de 60 ans et plus ont déclaré qu'elles vivaient en Seine-et-Marne l'année précédente et qu'elles n'y résident plus actuellement.

Ces dernières se sont principalement installées en petite Couronne (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis et Paris). Une proportion significative a également déménagé dans l'Ouest de la France (Vendée, Charente-Maritime) ainsi que dans le Sud (Var, Hérault).

Les « partants » âgées de 60 ans et plus ne constitue par un groupe homogène :

- Une partie d'entre eux est relativement jeune, vit en couple et est très certainement partie au moment de la retraite (principalement pour la province),
- Une autre partie, beaucoup plus âgée, a vraisemblablement quitté le département pour vivre en établissement (sans doute à caractère sanitaire, principalement en Petite Couronne)

Les « partants » sont les personnes qui ont été recensées en dehors du département et ont déclaré qu'elles résidaient dans en Seine-et-Marne l'année précédente. Ils sont identifiés à partir de la question : « où habitiez-vous le 1er janvier n-1 ? » (Bulletin individuel du recensement de la population)

2 - EMPLOI - RETRAITE

2.1 - Une proportion d'actifs occupés en nette augmentation

	Répartition par âge et type d'activité - 2008			
Seine-et-Marne	Actifs	Au	Retraités	Autres
	occupés	chômage	Préretraité	inactifs
55-59 ans	61,3%	5,1%	18,1%	15,5%
60-64 ans	17,4%	1,3%	73,5%	7,8%
65 ans et plus	2,0%	0,1%	94,1%	3,7%
Total 55 ans et plus	22,3%	1,8%	68,0%	7,9%
Population totale*	58,8%	5,9%	19,5%	15,8%

Source: INSEE, recensement 2008

	Répartition par âge et type d'activité - 2013			
Seine-et-Marne	Actifs	Au	Retraités	Autres
	occupés	chômage	Préretraité	inactifs
55-59 ans	71,4%	6,9%	9,5%	12,2%
60-64 ans	23,0%	2,5%	67,6%	6,9%
65 ans et plus	3,1%	0,2%	93,6%	3,1%
Total 55 ans et plus	25,2%	2,4%	66,1%	6,3%
Population totale*	57,6%	7,2%	20,5%	14,7%

Source: INSEE, recensement 2013

Au 1^{er} janvier 2013, 25,2 % des seine-et-marnais âgés de 55 ans et plus étaient en emploi (contre 26,8 % en lle-de-France et 19,6 % en France métropolitaine). Dans le détail, les taux d'emploi s'élèvent à 71,4 % pour les 55-59 ans, 23,0 % pour les 60-64 ans et 3,1 % pour les 65 ans et plus.

Quelle que soit la tranche d'âge, ce ratio a connu une très forte hausse entre 2008 et 2013. L'augmentation la plus significative concerne les 55-59 ans : leur taux d'emploi est passé de 61,3 % à 71,4 % en l'espace de 5 ans.

Ces évolutions sont à mettre en rapport avec le recul de l'âge légal de départ à la retraite et la suppression de certains dispositifs permettant une cessation d'activité anticipée (réforme de 2010).

L'activité est celle déclarée lors du recensement de la population. La part des personnes « au chômage » n'est pas comparable avec les données issues de l'enquête emploi ou avec les statistiques de Pôle Emploi.

Catégorie « autres inactifs » : élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés, femmes ou hommes au foyer, personnes en incapacité de travailler, personnes détenues, personnes qui se consacrent entièrement à la gestion de leur propre patrimoine, personnes âgées de plus de 60 ans n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle, personne sans emploi ayant explicitement déclaré ne pas être en recherche.

Taux d'emploi par âge : nombre de personnes actives occupées d'âge X / nombre total de personnes d'âge X

^{*} âgée de 15 ans et plus

2.2 - Des taux d'emplois qui varient fortement d'un territoire à l'autre

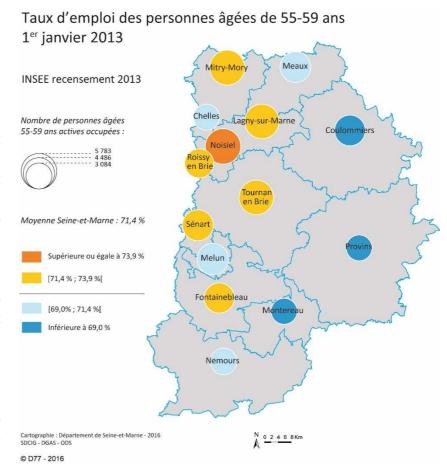
	Actifs occupés		Taux d'emploi			
MDS	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus	55-59 ans	60-64 ans	65 ans et plus
CHELLES	3 142	811	276	69,8%	21,3%	2,9%
COULOMMIERS	4 329	1 135	466	68,3%	19,4%	3,3%
FONTAINEBLEAU	4 175	1 430	562	72,9%	26,6%	3,6%
LAGNY-SUR-MARNE	5 429	1 661	466	73,3%	25,7%	3,5%
MEAUX	4 297	1 286	385	69,5%	23,2%	3,2%
MELUN - VAL DE SEINE	4 486	1 395	425	70,3%	24,5%	2,9%
MITRY-MORY	5 604	1 303	334	72,6%	20,0%	2,6%
MONTEREAU	3 123	933	309	67,2%	22,0%	2,7%
NEMOURS	3 271	904	381	69,7%	20,3%	3,1%
NOISIEL	5 783	1 884	402	76,2%	29,5%	4,5%
PROVINS	3 084	823	274	66,5%	18,9%	2,4%
ROISSY-EN-BRIE	3 866	1 011	287	72,9%	23,0%	3,1%
SENART	4 379	1 096	229	72,5%	22,5%	2,5%
TOURNAN-EN-BRIE	5 477	1 458	527	73,7%	22,5%	3,5%
Total Seine-et-Marne	60 445	17 129	5 322	71,4%	23,0%	3,1%
Ile-de-France	510 486	204 648	76 689	72,8%	32,2%	4,7%
France métropolitaine	2 699 092	834 720	289 548	66,1%	20,8%	2,5%

Source: INSEE, recensement 2013

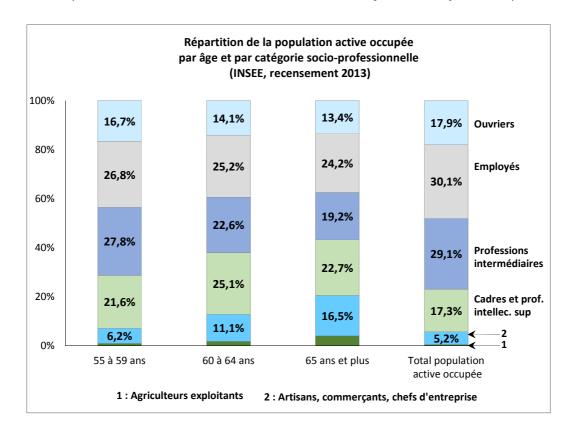
Pour les trois groupes d'âges, les taux d'emploi les plus faibles sont ceux enregistrés par la MDS de Provins et les plus élevés ceux de la MDS de Noisiel.

Les écarts entre les territoires sont marqués, la part des personnes âgées de 55-59 ans en emploi est nettement plus élevée dans les MDS situés à l'ouest du département (exception faite des MDS de Chelles et Melun – Val de Seine).

Sur les MDS de Coulommiers, Provins et Montereau, le faible taux d'emploi n'est pas la conséquence directe d'un fort taux chômage. Le différentiel avec les autres territoires se creuse principalement du fait de la forte proportion de personnes s'étant déclarées inactives.



2.3 - Une sur-représentation des cadres, des artisans, commerçants et chefs d'entreprises



La répartition par catégorie socio-professionnelle diffère selon l'âge. Les cadres et professions intellectuelles supérieurs sont sur-représentés parmi les actifs occupés âgés de 55 ans et plus : 21,6 % pour les 55-59 ans, 25,1 % pour les 60-64 ans et 22,7 % pour les 65 ans et plus (contre 17,3 % en moyenne pour l'ensemble de la population active occupée). Pour ces mêmes tranches d'âges les artisans, commerçants et chef d'entreprises ont également un poids plus importants qu'en moyenne.

Cette situation est liée à l'influence de l'âge sur la trajectoire professionnelle : la probabilité d'être à des postes d'encadrement est plus importante en fin qu'en début de carrière. Par ailleurs, concernant les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, il existe sans doute un effet de sélection : les travailleurs indépendants prennent leur retraite plus tard que les salariés ce qui explique sans doute leur sur-représentation parmi les actifs occupés âgés de 60 ans et plus.

Au niveau infradépartemental, le profil des actifs s'écartent sensiblement de la moyenne sur les MDS de :

- Fontainebleau : sur-représentation encore plus marquées des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des artisans, commerçants, chefs d'entreprises,
- Lagny-sur-Marne : sur-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des actifs exerçant une profession intermédiaire,
- Meaux : sur-représentation des ouvriers et employés,
- Provins : sur-représentation des agriculteurs-exploitants et des ouvriers,
- Sénart : sur-représentation des actifs exerçant une profession intermédiaire et des employés.

La nomenclature des **professions et catégories socio-professionnelles**, dite PCS, répartit la population active selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Ces informations sont obtenues via le croisement de plusieurs questions du bulletin individuel du recensement.

2.4 - Une répartition géographique des retraités à l'image de la démographie seine-et-marnaise

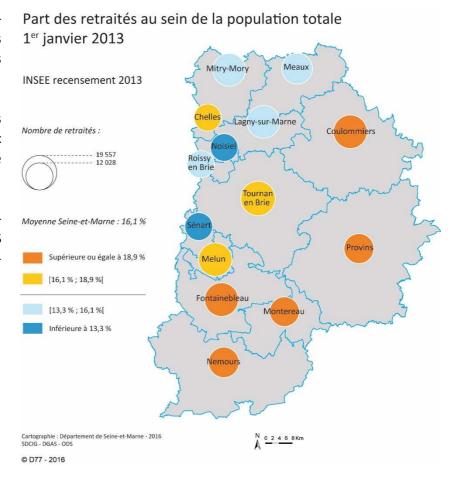
MDS	Nombre de retraités	Part au sein de la population totale
CHELLES	12 028	16,9%
COULOMMIERS	18 505	19,0%
FONTAINEBLEAU	18 613	21,4%
LAGNY-SUR-MARNE	17 609	13,6%
MEAUX	15 569	14,6%
MELUN - VAL DE SEINE	18 291	16,5%
MITRY-MORY	17 567	14,1%
MONTEREAU	14 412	20,9%
NEMOURS	15 208	21,9%
NOISIEL	12 506	10,4%
PROVINS	14 651	20,5%
ROISSY-EN-BRIE	12 218	14,8%
SENART	12 696	12,1%
TOURNAN-EN-BRIE	19 557	16,2%
Total Seine-et-Marne	219 431	16,1%
Ile-de-France	1 879 056	15,7%
France métropolitaine	13 986 057	22,0%

Source: INSEE recensement 2013

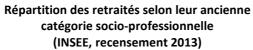
Au 1^{er} janvier 2013, 219 431 personnes ont déclaré être retraités (ou pré-retraités), soit 16,1 % des Seine-et-Marnais.

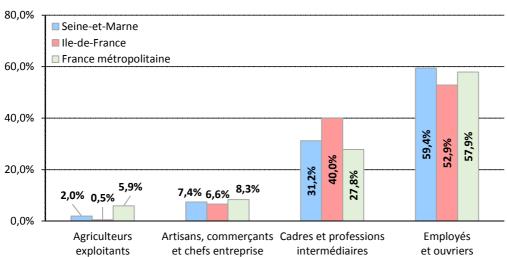
Au niveau infradépartemental, les écarts sont évidemment liés aux différences de structure par âge de la population.

Environ 1 habitant sur 5 est retraité sur les territoires des MDS de Coulommiers, Provins, Montereau, Fontainebleau et Nemours.



2.5 - Une majorité d'anciens employés et ouvriers parmi les retraités





Les retraités seine-et-marnais sont majoritairement des anciens employés et ouvriers (59,4 % contre 52,9 % en Ile-de-France et 57,9 % en France métropolitaine).

Cette sur-représentation est à examiner avec attention dans la mesure où les inégalités sociales pèsent fortement sur l'espérance de vie en bonne santé, la prévalence de certaines pathologies et plus largement dans le processus de perte d'autonomie.

Les différences entre MDS sont globalement mêmes que celles observées pour les actifs âgés de 55 ans et plus.

[Cf. page 15]

Les anciens agriculteurs exploitants sont très logiquement sur-représentés dans les territoires à dominante rurale.

		Ancienne catégorie socio-professionnelle			
MDS	Nombre de retraités	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs entreprise	Cadres et professions intermédiaires	Employés et ouvriers
CHELLES	12 158	0,1%	6,2%	33,4%	60,3%
COULOMMIERS	18 634	4,4%	10,1%	25,1%	60,4%
FONTAINEBLEAU	18 145	1,6%	9,6%	38,5%	50,2%
LAGNY-SUR-MARNE	17 164	0,7%	8,1%	36,0%	55,2%
MEAUX	15 386	1,7%	6,3%	27,1%	65,0%
MELUN - VAL DE SEINE	17 854	0,4%	5,5%	32,5%	61,6%
MITRY-MORY	17 341	0,8%	7,3%	30,3%	61,5%
MONTEREAU	14 072	1,4%	7,8%	27,0%	63,8%
NEMOURS	14 892	5,9%	9,3%	25,6%	59,2%
NOISIEL	12 162	0,2%	6,5%	37,1%	56,2%
PROVINS	14 658	5,6%	8,6%	21,7%	64,1%
ROISSY-EN-BRIE	11 952	1,7%	7,0%	33,4%	57,9%
SENART	12 206	0,3%	5,4%	36,9%	57,4%
TOURNAN-EN-BRIE	18 849	2,4%	8,4%	30,9%	58,4%
Total Seine-et-Marne	215 474	2,0%	7,4%	31,2%	59,4%

Source: INSEE recensement 2013

3 - REVENUS ET PAUVRETE

3.1 - Des niveaux de revenus élevés qui cachent de profondes disparités

Ménages dont le référent est âgé de 60-74 ans	Revenu médian mensuel *	Rang
Yvelines	2 287 €	1
Haute-Savoie	2 023 €	5
Haute-Garonne	1 994 €	6
Seine-et-Marne	1 987 €	7
Val-de-Marne	1 953 €	8
Bas-Rhin	1 920 €	9
Seine-Saint-Denis	1 514 €	96
France métropolitaine	1 789 €	

Ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus	Revenu médian mensuel *	Rang
Paris	2 338 €	1
Val-de-Marne	1 905 €	5
Val-d'Oise	1 811 €	6
Seine-et-Marne	1 785 €	7
Haut-Rhin	1 742 €	8
Rhône	1 738 €	9
Creuse	1 304 €	96
France métropolitaine	1 581 €	

Source: INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

En 2012, sur l'ensemble du département, le revenu médian mensuel s'élevait à 1 987 € pour les ménages dont le référent est âgé de 60-74 ans et à 1 785 € pour ceux dont le référent est âgé de 75 ans et plus. Ces valeurs positionnent la Seine-et-Marne nettement au-dessus de la moyenne métropolitaine, parmi les départements présentant les niveaux de revenus les plus élevés (7ème / 96 départements métropolitains).

Cette situation cache toutefois de profondes disparités. Parmi les 64 communes seine-et-marnaises pour lesquelles les données sont diffusées, le niveau du revenu médian varie presque du simple au double.

Ménages dont le référent est âgé de 60-74 ans	Revenu médian mensuel *
La Rochette	2 512 €
Montévrain	2 381 €
Cesson	2 371 €
Fontainebleau	2 361 €
Vaux-le-Pénil	2 338 €
Lizy-s ur-Ourcq	1 568 €
Melun	1 560 €
Meaux	1 540 €
La Ferté-Gaucher	1 530 €
Montereau-Fault-Yonne	1 342 €

Ménages dont le référent	Revenu médian
est âgé de 75 ans et plus	mensuel *
La Rochette	2 393 €
Cesson	2 229 €
Vert-Saint-Denis	2 165 €
Fontainebleau	2 132 €
Combs-la-Ville	2 111 €
La Ferté-Gaucher	1 530 €
Mormant	1 516 €
Lizy-sur-Ourcq	1 505 €
Montereau-Fault-Yonne	1 431 €
Lognes	1 396 €

Seine-et-Marne	1 789 €

Seine-et-Marne 1 581 €

Source : INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

Le **revenu médian** est le montant qui sépare les ménages en deux groupes : la moitié dispose d'un revenu inférieur à ce montant, l'autre moitié d'un revenu supérieur.

Le **revenu disponible** correspond à l'ensemble des ressources du ménage (y compris prestations sociales) auxquelles sont soustraient les impôts directs.

Le revenu par **unité de consommation** est calculé en attribuant un coefficient à chaque membre du ménage permettant ainsi de comparer des ménages de tailles ou de compositions différentes (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Cette méthode permet de prendre en considération les économies d'échelle résultant de la vie en commun.

^{*} revenu disponible par unité de consommation

^{*} revenu disponible par unité de consommation

3.2 - Quelques communes fortement touchées par la pauvreté des 60 ans et plus

Taux de pauvreté	Seine-et- Marne	lle-de-France	France métropolitaine
60 - 74 ans	7,9%	12,6%	10,1%
75 ans et plus	6,7%	8,0%	10,2%
Population totale	11,1%	15,0%	14,3%

Source : INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal En 2012, en Seine-et-Marne, 7,9 % des personnes âgées de 60-74 ans et 6,7 % de celles âgées de 75 ans et plus disposaient de ressources inférieures au seuil de pauvreté. Ces proportions sont très en-deçà des moyennes régionales et nationales.

Tout comme pour le revenu médian, d'importants écarts s'observent entre les communes.

Classement des 15 communes présentant les plus forts taux de pauvreté pour la population âgée de 60-74 ans et de 75 ans et plus (parmi les 87 communes pour lesquelles les données sont disponibles)

Les territoires fortement touchés par la pauvreté des 60 ans et plus sont divers (communes rurales, zones urbaines, secteurs en ville nouvelle).

La grande majorité de ces communes enregistrent également des taux de pauvreté importants pour l'ensemble de leur population (quel que soit l'âge). Mormant, Jouarre, Bussy-Saint-Georges et Saint-Mammès font toutefois exception avec taux de pauvreté élevés qui se retrouvent uniquement chez les plus de 60 ans.

Taux de pauvreté 2012	60-74 ans
Montereau-Fault-Yonne	23,3%
Meaux	17,8%
Provins	17,7%
Noisiel	17,4%
Torcy	16,9%
Melun	16,3%
Nemours	15,5%
Lognes	15,1%
Mormant	14,3%
Savigny-le-Temple	12,9%
Le Mée-sur-Seine	12,5%
Souppes-sur-Loing	12,4%
La Ferté-Gaucher	12,2%
Lizy-sur-Ourcq	11,7%
Jouarre	11,6%

Seine-et-Marne	7 9%
Seine-et-iviarne	7,9%

Taux de pauvreté 2012	75 ans et
•	plus
Lognes	24,0%
Torcy	14,4%
Bussy-Saint-Georges	14,3%
Noisiel	12,8%
Savigny-le-Temple	12,4%
Meaux	11,1%
Saint-Mammès	11,1%
Montereau-Fault-Yonne	10,6%
Château-Landon	10,2%
Melun	10,2%
Champs-sur-Marne	9,8%
Dammarie-les-Lys	9,0%
Moissy-Cramayel	8,7%
Bray-sur-Seine	8,4%
Lizy-sur-Ourcq	8,3%

Sei	ine-et-Marne	6,7%

Source: INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros).

Le **seuil de pauvreté** est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Ce montant ne correspond pas à un minimum vital permettant de vivre décemment, il ne s'agit que d'une convention statistique qui permet les comparaisons dans l'espace et dans le temps. En 2012, ce seuil s'élevait à 990 € par mois pour une personne seule et 1 485 € pour un couple sans enfant

3.3 - Plus de 9 000 personnes âgées de 60 ans et plus couvertes par le RSA, l'AAH ou l'ASPA

	Nombre de bénéficiaires du RSA âgés de		Part pour 100 habitants âgés de			
MDS	55-59 ans	60 ans et plus	Total 55 ans et plus	55-59 ans	60 ans et plus	Total 55 ans et plus
CHELLES	144	118	262	3,2%	1,8%	2,4%
COULOMMIERS	154	117	271	2,4%	1,2%	1,7%
FONTAINEBLEAU	109	75	184	1,9%	0,8%	1,2%
LAGNY-SUR-MARNE	143	115	258	1,9%	1,1%	1,4%
MEAUX	245	210	455	4,0%	2,3%	3,0%
MELUN - VAL DE SEINE	292	195	487	4,6%	2,0%	3,0%
MITRY-MORY	158	135	293	2,0%	1,3%	1,6%
MONTEREAU	156	106	262	3,4%	1,4%	2,2%
NEMOURS	143	96	239	3,0%	1,2%	1,9%
NOISIEL	195	210	405	2,6%	2,1%	2,3%
PROVINS	123	98	221	2,7%	1,3%	1,8%
ROISSY-EN-BRIE	81	75	156	1,5%	1,0%	1,2%
SENART	162	104	266	2,7%	1,3%	1,9%
TOURNAN-EN-BRIE	114	88	202	1,5%	0,8%	1,1%
Total Seine-et-Marne	2 223	1 743	3 966	2,6%	1,4%	1,9%

Source: D77/DGAS/DIHCS - 31/12/2015, INSEE recensement 2013

Part des personnes âgées de 55 ans et plus bénéficiaires

Au 31/12/2015, 2 223 personnes âgées de 55-59 ans et 1 743 âgées de 60 ans et plus étaient bénéficiaires du RSA (soit 2,6 % et 1,4 % de la population de ces deux classes d'âges).

Même si la part des bénéficiaires du RSA âgés de 55 ans et plus est relativement faible, elle varie significativement d'une MDS à l'autre. Les territoires de Melun-Val de Seine et Meaux enregistrent des proportions nettement supérieures à la moyenne (3,0 % contre 1,9 %). Les MDS de Montereau, Noisiel et Chelles sont également dans une situation peu favorable.

Le nombre d'allocataires âgés de 55 ans et plus n'a cessé d'augmenter depuis la mise en place du RSA, dans le département comme partout ailleurs.

Cette hausse est liée à un effet dé-

du RSA au 31/12/2015 Mitry-Mory D77/DGAS/DIHCS INSEE, recensement 2013 Nombre de bénéficiaires du RSA âgés de 55 ans et plus : Coulommiers Noisie Moyenne Seine-et-Marne: 1,9 % Supérieure ou égale à 2,6 % [2,2 %; 2,6 %[[1,9 %; 2,2 %[[1.5 % : 1.9 %[Montereau Inférieure à 1,5 % Nemours Cartographie : Département de Seine-et-Marne - 2016 SDCIG - DGAS - ODS 0 2 4 6 8Km

mographique (générations nombreuses du baby-boom), conjoncturel (crise 2008-2009, augmentation du chômage) et législatif (recul de l'âge de départ en retraite, entrée plus tardive dans le dispositif Allocation de Solidarités aux Personnes Agées).

© D77 - 2016

Le **Revenu de Solidarité Active** (RSA), entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine, s'inscrit dans la politique d'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés. Le RSA est un minima social qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti.

	Nombre de bénéficiaires de l'AAH âgés de			Part pour 100 habitants âgés de		
MDS	55-59 ans	60 ans et plus	Total 55 ans et plus	55-59 ans	60 ans et plus	Total 55 ans et plus
CHELLES	116	74	190	2,6%	1,1%	1,7%
COULOMMIERS	169	179	348	2,7%	1,8%	2,1%
FONTAINEBLEAU	78	66	144	1,4%	0,7%	0,9%
LAGNY-SUR-MARNE	115	69	184	1,6%	0,6%	1,0%
MEAUX	189	150	339	3,1%	1,6%	2,2%
MELUN - VAL DE SEINE	257	204	461	4,0%	2,1%	2,8%
MITRY-MORY	146	111	257	1,9%	1,0%	1,4%
MONTEREAU	152	123	275	3,3%	1,7%	2,3%
NEMOURS	138	103	241	2,9%	1,3%	1,9%
NOISIEL	146	128	274	1,9%	1,3%	1,5%
PROVINS	163	108	271	3,5%	1,4%	2,2%
ROISSY-EN-BRIE	96	103	199	1,8%	1,3%	1,5%
SENART	132	117	249	2,2%	1,4%	1,8%
TOURNAN-EN-BRIE	125	85	210	1,7%	0,7%	1,1%
Total Seine-et-Marne	2 022	1 620	3 642	2,4%	1,3%	1,7%

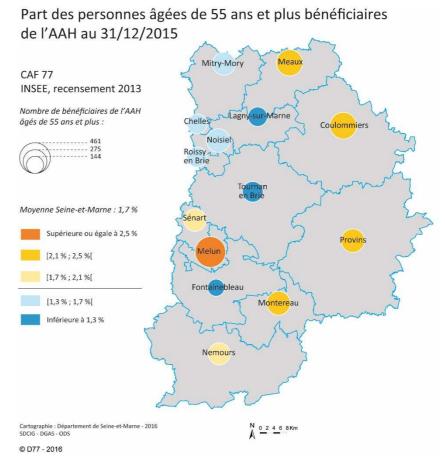
Source : CAF 77 - 31/12/2015, INSEE recensement 2013

Au 31/12/2015, 2 022 personnes âgées de 55-59 ans et 1 620 âgées de 60 ans et plus étaient bénéficiaires de l'AAH (soit 2,4 % et 1,3 % de la population de ces deux classes d'âges).

L'analyse à l'échelle des MDS met en exergue une nette distinction entre l'est et ouest du département, à l'exception notable du territoire de la MDS de Melun- Val de Seine.

Tout comme pour les bénéficiaires du RSA, le recul de l'âge de départ à la retraite a repoussé la durée d'ouverture des droits à l'AAH et a donc fait mécaniquement augmenter le nombre d'allocataires âgés de 60 ans ou plus.

L'allongement de l'espérance de vie des personnes en situation de handicap a également contribué à la modification de la structure par âge des allocataires.



L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est un minima social versé aux adultes en situation de handicap. L'AAH est attribuée à partir d'un taux d'incapacité permanente de 80 % ou à un taux compris entre 50 et 79 % à condition de justifier d'une « restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi ».

MDS	Nombre de retraités bénéficiaires de l'ASPA*	Part parmi l'ensemble des retraités*
CHELLES	232	2,0%
COULOMMIERS	303	1,7%
FONTAINEBLEAU	216	1,3%
LAGNY-SUR-MARNE	247	1,4%
MEAUX	465	3,1%
MELUN - VAL DE SEINE	546	3,2%
MITRY-MORY	298	1,7%
MONTEREAU	330	2,5%
NEMOURS	259	1,9%
NOISIEL	579	4,3%
PROVINS	252	1,9%
ROISSY-EN-BRIE	193	1,6%
SENART	253	2,1%
TOURNAN-EN-BRIE	226	1,2%
Total Seine-et-Marne	4 399	2,1%
Ile-de-France	61 704	3,3%

Le **minimum vieillesse** permet aux personnes âgées d'au moins 65 ans (ou ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite en cas d'inaptitude au travail) d'accéder à un seuil minimal de ressources.

Deux allocations existent : l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et **l'allocation de solidarité aux personnes âgées** (ASPA). Cette dernière, mise en place en 2007, est destinée aux nouveaux entrants et remplacera, à terme, l'ASV (les données présentées ici cumulent les deux effectifs).

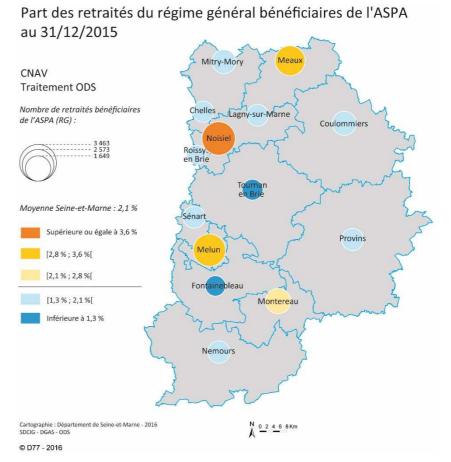
Source: CNAV - 31/12/2015, traitement ODS

Au 31/12/2015, 4 399 personnes couvertes par le régime général étaient bénéficiaires de l'ASPA (soit 2,1 % des retraités du régime général).

Les allocataires de l'ASPA sont particulièrement sur-représentés sur la MDS de Noisiel (4,3 % des retraités contre 2,1 % en moyenne départementale). 13,2 % des allocataires du département résident sur ce territoire alors que cette MDS ne regroupe que 6,3 % de l'ensemble des retraités couverts par la CNAV.

Cette situation fait écho aux forts taux de pauvreté observés sur les communes de Noisiel, Torcy Lognes et Bussy-Saint-Georges. [Cf page 19]

La proportion de personnes couvertes par ce minima social est également significativement supérieure à la moyenne sur les MDS de Meaux et Melun-Val de Seine (3,1 % et 3,2 %).



^{*} couverts par le régime général

Répartition des titulaires de l'ASPA	Seine-et-Marne		
CNAV	4180	71,9%	
SASPA	1410	24,3%	
MSA	80	1,4%	
RSI	80	1,4%	
Autres caisses	60	1,0%	
Total ASPA	5810	100,0%	

lle-de- France	France entière
76,3%	74,8%
21,2%	13,8%
0,5%	8,1%
1,1%	1,9%
0,9%	1,5%
100,0%	100,0%

Source : enquête DREES - 2014

CNAV: Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

SASPA : Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (Caisse des dépôts)

MSA : Mutualité Sociale Agricole RSI : Régime Social des Indépendants

Les allocations du minimum vieillesse sont versées par les caisses de retraite ou par le Service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (SASPA – Caisse des Dépôts) quand le bénéficiaire ne relève d'aucun régime de base obligatoire d'assurance vieillesse.

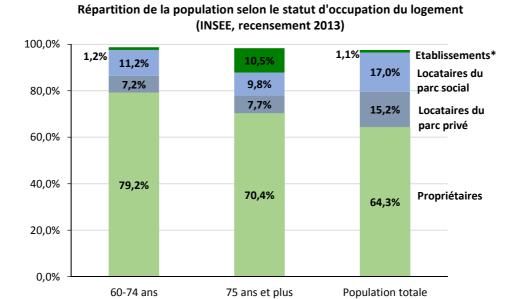
L'enquête menée par la DREES auprès de l'ensemble des organismes payeurs, montre qu'en Seine-et-Marne, une part importante des allocataires est affiliée au SASPA (24,3 % contre 21,2 % en Ile-de-France et 13,8 % en moyenne nationale). Les données présentées page précédente sous-estiment donc le nombre total de seine-et-marnais concernées par ce minima social.

« La couverture par le SASPA est principalement liée à des trajectoires marquées par l'absence d'activité. Une très grande majorité des bénéficiaires percevaient au préalable un autre minimum social : dans 39 % des cas, il s'agissait de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et dans 23 % des cas, du revenu de solidarité active (RSA).

Ces allocataires ont certes eu des parcours de vie variés mais ont en commun une quasi-absence de ressources propres au moment de la retraite. Cela se traduit par un endettement régulier et/ou un recours presque systématique aux économies ou à l'emprunt, principalement auprès de la famille. » (Rapport annuel 2015, SASPA, Caisse des Dépôts)

4 - LOGEMENT

4.1 - Une très nette majorité de propriétaires



* Service de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale

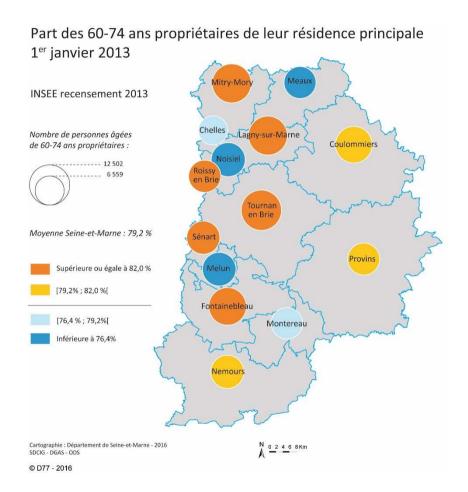
Les seine-et-marnais âgés de 60 ans et plus vivent très majoritairement au sein d'un logement dont ils sont propriétaires (79,2 % pour les 60-74 ans, 70,4 % pour les 75 ans et plus contre 64,3 % pour la population totale).

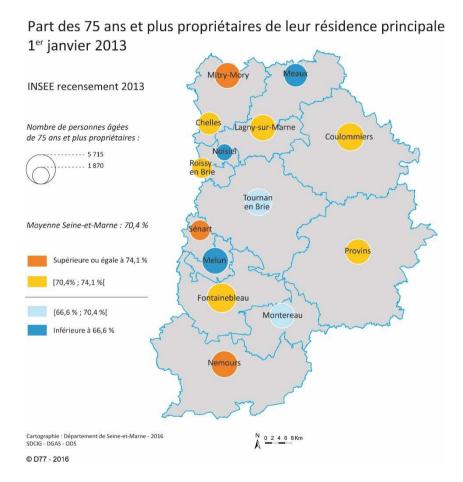
Les propriétaires sont la catégorie la plus représentée sur l'ensemble des MDS (au minimum 59,2 % pour les personnes âgées de 75 ans et plus sur la MDS de Noisiel).

Cette proportion varie toutefois sensiblement d'un territoire à l'autre. Quelle que soit la tranche d'âge retenue, les territoires de Noisiel, Meaux et Melun Val-de Seine se situent nettement en-dessous de la moyenne départementale. A l'inverse, la MDS de Mitry-Mory enregistre les valeurs les plus élevées, tant chez les 60-74 ans que chez les 75 ans et plus.

MDS	Part des propriétaires parmi les personnes âgées de		
IVID 3	60-74 ans	75 ans et plus	
CHELLES	76,6%	73,5%	
COULOMMIERS	80,3%	72,2%	
FONTAINEBLEAU	83,6%	73,3%	
LAGNY-SUR-MARNE	84,9%	73,4%	
MEAUX	67,7%	61,6%	
MELUN - VAL DE SEINE	66,8%	62,4%	
MITRY-MORY	86,0%	77,9%	
MONTEREAU	76,5%	68,5%	
NEMOURS	81,9%	74,2%	
NOISIEL	73,1%	59,2%	
PROVINS	79,5%	70,4%	
ROISSY-EN-BRIE	82,9%	72,4%	
SENART	82,6%	74,6%	
TOURNAN-EN-BRIE	84,2%	69,9%	
Total Seine-et-Marne	79,2%	70,4%	

Source : INSEE, recensement 2013 - traitement ODS





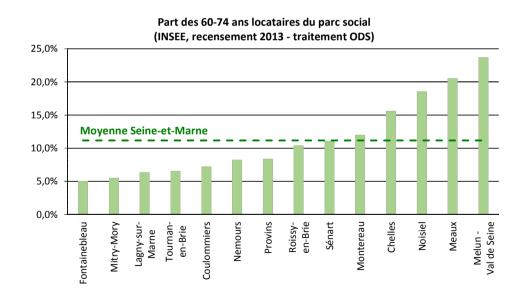
4.2 - 11 % des 60 ans et plus locataires du parc social

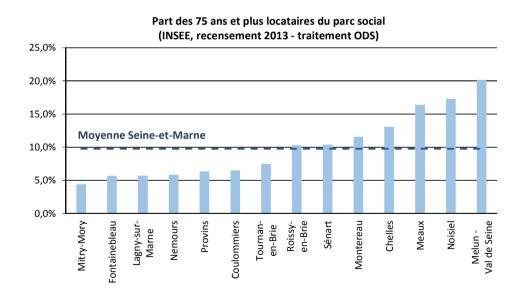
Sur l'ensemble du département, 11,2 % des 60-74 ans et 9,8 % des 75 ans et plus sont locataires du parc social.

Les différences entre territoires sont à l'image de l'inégale répartition du parc social en Seine-et-Marne : 12 communes concentrent à elles seules près de la moitié des logements sociaux du département.

Les écarts entre MDS sont donc particulièrement marqués : chez les 60-74 ans, environ 1 personne sur 20 réside au sein du parc social sur les MDS de Fontainebleau et Mitry-Mory contre plus d'1/5 pour les territoires de Meaux et Melun – Val de Seine.

Pour la tranche d'âges des 75 ans et plus, les différences sont du même ordre : les ratios n'excédent pas 8,0 % sur la grande majorité des territoires alors qu'ils atteignent plus de 15,0 % sur les MDS de Meaux, Noisiel et Melun – Val de Seine.

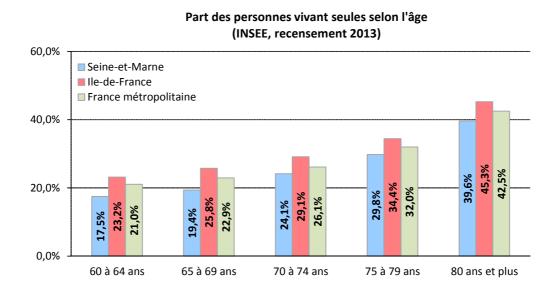




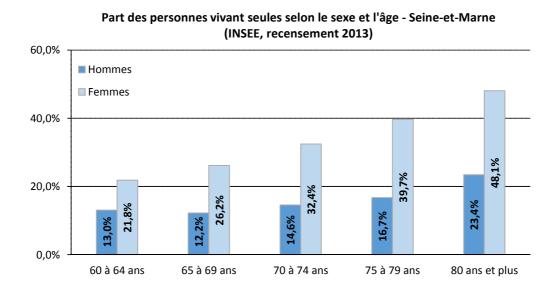
4.3 - Un quart des seine-et-marnais âgés de 60 ans et plus vit seul

Près de 61 000 seine-et-marnais âgés de 60 ans et plus vivent seuls, soit 24,9 % de la population de cette classe d'âges. Cette part augmente progressivement avec l'âge, passant de 17,5 % pour les 60-64 ans à 39,6 % pour les personnes âgées de 80 ans et plus.

Pour l'ensemble des tranches d'âges, la Seine-et-Marne enregistre des valeurs inférieures aux moyennes régionale et métropolitaine.



Les différences hommes / femmes sont très marquées : parmi les 61 0000 seine-et-marnais âgés de 60 ans et plus vivant seuls, 44 000 sont des femmes (72,7 %). Plusieurs éléments expliquent cette situation : les femmes ont une espérance de vie plus élevée que les hommes et elles sont, en outre, souvent plus jeunes que leurs conjoints. Par ailleurs, à âge égal, après une séparation ou un veuvage, les hommes se remettent plus fréquemment en couple que les femmes.



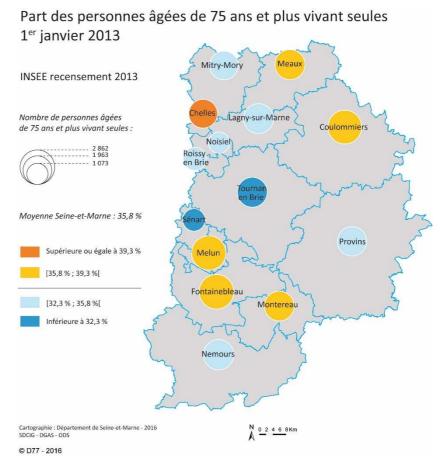
MDS	Personnes âgées de 60-74 ans vivant seules	Part parmi l'ensemble des 60-74 ans	Personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules	Part parmi l'ensemble des 75 ans et plus
CHELLES	1 802	21,1%	1 986	42,8%
COULOMMIERS	2 528	19,6%	2 735	38,0%
FONTAINEBLEAU	2 889	22,2%	2 862	36,7%
LAGNY-SUR-MARNE	2 637	19,2%	2 158	34,9%
MEAUX	2 364	20,2%	2 179	37,1%
MELUN - VAL DE SEINE	3 076	23,6%	2 814	38,0%
MITRY-MORY	2 165	15,9%	1 963	35,1%
MONTEREAU	2 044	20,5%	2 124	35,9%
NEMOURS	2 321	22,4%	2 208	34,8%
NOISIEL	2 285	18,7%	1 073	34,0%
PROVINS	2 044	20,6%	2 058	34,7%
ROISSY-EN-BRIE	1 574	16,3%	1 283	33,2%
SENART	1 723	16,8%	1 208	32,1%
TOURNAN-EN-BRIE	2 585	17,4%	2 145	31,6%
Total Seine-et-Marne	32 038	19,6%	28 796	35,8%
Région Ile-de-France	369 719	25,4%	329 074	41,2%
France métropolitaine	2 186 704	22,9%	2 270 420	38,6%

Source: INSEE, recensement 2013

Au 1^{er} janvier 2013, 32 038 personnes âgées de 60-74 ans et 28 796 âgées de 75 ans et plus vivaient seules, soit 19,6 % et 35,8 % de la population de ces deux classes d'âges.

Au niveau infradépartemental, les différences les plus significatives s'observent pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Avec 42,8 %, la MDS de Chelles détient le ratio le plus élevé, se classant même au-dessus des moyennes francilienne et métropolitaine.



4.4 - Environ 1 200 places au sein d'anciens foyers de travailleurs migrants

MDS	Communes	Nombre de places en résidences sociales (ex FTM)
CHELLES	Brou-sur-Chantereine	64
CHELLES	Chelles	65
MELUN - VAL DE SEINE	Dammarie-les-Lys	141
MELUN - VAL DE SEINE	Dammarie-les-Lys	120
MELUN - VAL DE SEINE	Dammarie-les-Lys	154
MITRY-MORY	Villeparisis	225
NOISIEL	Noisiel	236
ROISSY-EN-BRIE	Ozoir-la-Ferriere	187
SENART	Savigny-le-Temple	45
Total Seine-et-Marne		1 237

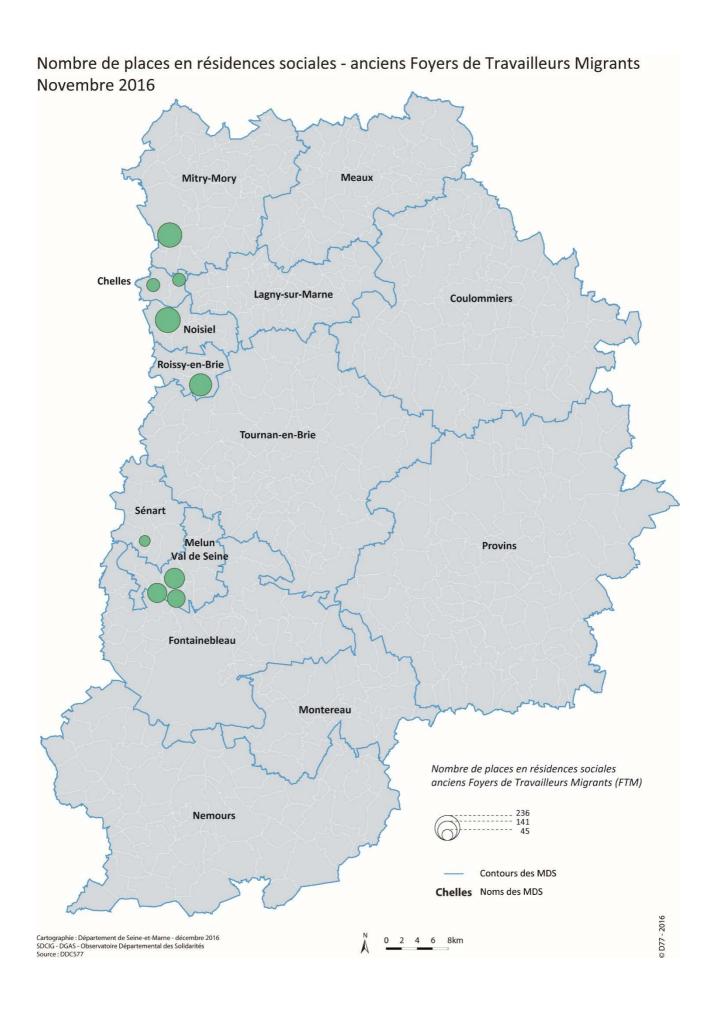
Source: DDCS77, novembre 2016

« Les foyers de travailleurs migrants (FTM) ont été construits majoritairement dans les années soixante et soixante-dix pour répondre aux besoins d'hébergement de travailleurs isolés ne devant y séjourner que peu de temps.

Ces foyers sont largement devenus le domicile durable de résidents qui pour nombre d'entre eux :

- n'ont pas connu de parcours résidentiel. Ces résidents, particulièrement les résidents vieillissants d'origine maghrébine, demeurent dans les foyers en faisant de fréquents allers-retours entre la France et leur pays d'origine. Beaucoup de résidents ont, en outre, été frappés par le chômage et la précarisation des revenus,
- ont vieilli dans des foyers dont le bâti et les services sont mal adaptés à leurs besoins actuels. »

Circulaire DPM-ACI4/CILPI n° 2002-515 du 3 octobre 2002 relative à la prorogation du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants



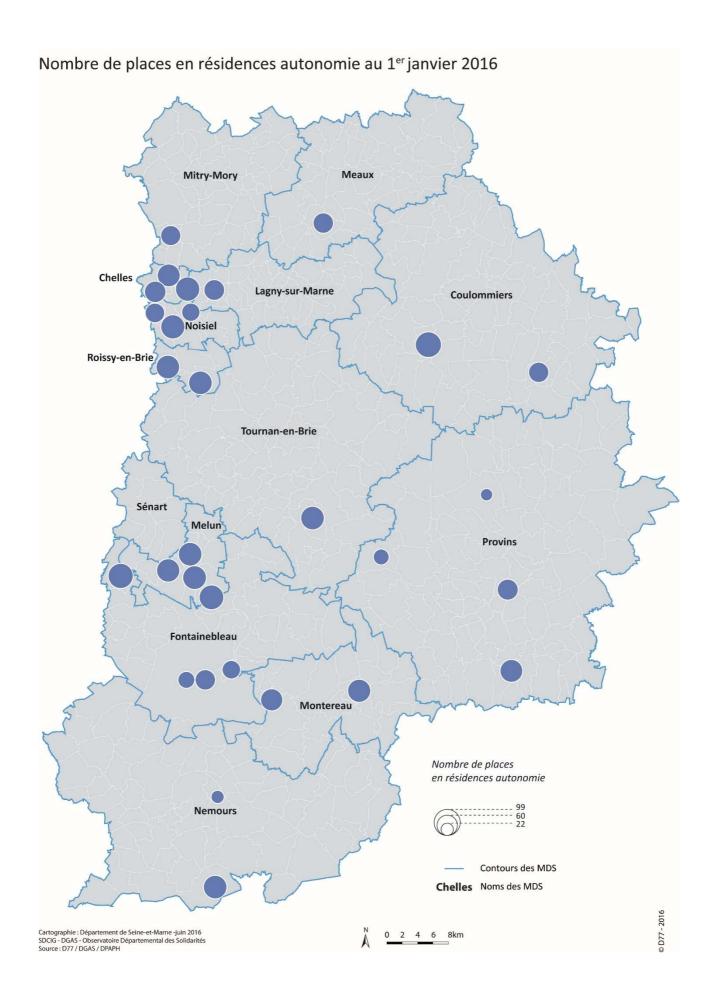
4.5 - Une offre importante en établissements d'hébergement

	Résidences autonomie		
MDS	Nombre de	Nombre de	
	structures	places	
CHELLES	3	226	
COULOMMIERS	2	158	
FONTAINEBLEAU	4	241	
LAGNY-SUR-MARNE	1	62	
MEAUX	1	60	
MELUN - VAL DE SEINE	4	327	
MITRY-MORY	1	58	
MONTEREAU	2	148	
NEMOURS	2	105	
NOISIEL	3	187	
PROVINS	4	196	
ROISSY-EN-BRIE	2	160	
SENART	-	-	
TOURNAN-EN-BRIE	1	80	
Total Seine-et-Marne	30	2 008	

Source: D77/DGAS/DPA, 01/01/2016

Les **résidences autonomie** (ex-logements-foyers) sont composées d'appartements privatifs et d'espaces communs partagés par les résidents (salle d'animation, salle de restaurant...). Elles sont conçues pour accueillir des personnes âgées majoritairement autonomes, capables de vivre de manière habituelle dans un logement indépendant.

La loi adaptation de la société au vieillissement (28 décembre 2015) a défini une liste de prestations minimales délivrées aux personnes vivant dans les résidences autonomie. Par ailleurs, les résidences vont bénéficier d'un forfait autonomie pour l'organisation d'actions de prévention de la perte d'autonomie.



	EHPAD et USLD		
MDS	Nombre de structures	Nombre de places*	
CHELLES	2	160	
COULOMMIERS	13	1 056	
FONTAINEBLEAU	12	1 017	
LAGNY-SUR-MARNE	9	691	
MEAUX	8	597	
MELUN - VAL DE SEINE	9	863	
MITRY-MORY	8	524	
MONTEREAU	12	754	
NEMOURS	14	999	
NOISIEL	5	460	
PROVINS	9	716	
ROISSY-EN-BRIE	3	507	
SENART	7	509	
TOURNAN-EN-BRIE	10	975	
Total Seine-et-Marne	121	9 828	

Source : D77/DGAS/DPA, 01/01/2016

Les **Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes** (EHPAD) sont des structures médico-sociales qui s'adressent à des personnes âgées de plus de 60 ans ayant besoin d'aide et de soins au quotidien.

Les **Unités de Soins de Longue Durée** (USLD) sont des structures qui s'adressent à des personnes très dépendantes dont l'état nécessite une surveillance médicale constante. L'admission a en général lieu à la suite d'une hospitalisation ou d'un service de soins de suite de réadaptation

^{*}hébergement permanent

